

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES INTERMÉDIAIRES)

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE LOIRE

Société coopérative à capital et personnel variable régie par le Code monétaire et financier au capital de 64 835 744,00 €.
Siège social : 8, allée des Collèges, 18020 Bourges.
398 824 714 R.C.S. Bourges. — APE : 651 D.
Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre.

A. — Comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2006.

I. — Bilan consolidé au 30 juin 2006.

(En milliers d'euros.)

Actif	Notes	30 juin 2006	31 décembre 2005
Caisse, banques centrales, C.C.P		92 708	89 673
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		12 454	12 003
Instruments dérivés de couverture		67 572	68 713
Actifs financiers disponibles à la vente		1 170 017	959 929
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.1	196 957	188 464
Prêts et créances sur la clientèle	5.1	8 192 257	8 066 866
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		2 266	8 813
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		125 701	118 946
Actifs d'impôts courants		8 071	
Actifs d'impôts différés		39 276	39 535
Comptes de régularisation et actifs divers		99 637	201 883
Immeubles de placement	5.5	253	266
Immobilisations corporelles	5.6	50 861	53 899
Immobilisations incorporelles	5.6	2 525	1 185
Total de l'actif		10 060 555	9 810 174

Passif	Notes	30 juin 2006	31 décembre 2005
Banques centrales, C.C.P.			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		3 892	3 228
Instruments dérivés de couverture		14 676	9 432
Dettes envers les établissements de crédit	5.3	5 959 238	5 970 900
Dettes envers la clientèle	5.3	2 137 295	2 083 778
Dettes représentées par un titre	5.4	66 843	32 633
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		41 986	68 444
Passifs d'impôts courants			922

Comptes de régularisation et passifs divers		91 970	133 428
Provisions pour risques et charges	5.7	45 798	46 534
Capitaux propres	5.8		
Capitaux propres part du groupe		1 698 857	1 460 875
Capital et réserves liées		435 081	429 007
Réserves consolidées		737 531	659 759
Gains ou pertes latents ou différés		472 601	279 623
Résultat de l'exercice		53 644	92 486
Intérêts minoritaires			
Total du passif		10 060 555	9 810 174

II. — Compte de résultat consolidé.

(En milliers d'euros)	Notes	30 juin 2006	31 décembre 2005	30 juin 2005
Intérêts et produits assimilés	3.1	220 636	416 595	208 199
Intérêts et charges assimilées	3.1	-121 971	-235 342	-115 307
Commissions (produits)	3.2	72 602	143 795	69 112
Commissions (charges)	3.2	-8 214	-15 983	-7 660
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	-205	100	
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	26 338	29 738	24 002
Produits des autres activités	3.5	12 059	24 283	10 262
Charges des autres activités	3.5	-762	-1 262	-459
Produit net bancaire		200 483	361 924	188 149
Charges générales d'exploitation	3.6	-97 870	-183 267	-93 449
Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	-7 262	-15 255	-7 327
Résultat brut d'exploitation		95 351	163 402	87 373
Coût du risque	3.8	-24 237	-34 519	-21 057
Résultat d'exploitation		71 114	128 883	66 316
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	-290	-174	-65
Résultat avant impôt		70 824	128 709	66 251
Impôts sur les bénéfices	3.10	-17 180	-36 221	-14 943
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
Résultat net		53 644	92 488	51 308
Résultat net, part du groupe		53 644	92 486	51 308

III. — Tableau de variation des capitaux propres.

(En milliers d'euros)	Capital et réserves liées		Réserves consolidées		Gains/pertes latents ou différés			Résultat net part du groupe	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et réserves consolidées (1)	Réserves consolidées part du Groupe	Dont élimination des titres auto détenus	Liés aux écarts de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Variation de juste valeur des dérivés de couverture				

Capitaux propres au 31 décembre 2004 (hors normes 32 et 39 et IFRS 4)	175 789	254 541	591 630	-56	0	0	0	83 164	1 105 124	0	1 105 124
Incidence de l'adoption des normes IFRS (32,39 et IFRS 4)			-476			235 370		0	234 894		234 894
Capitaux propres au 1er janvier 2005	175 789	254 541	591 154	-56	0	235 370	0	83 164	1 340 018	0	1 340 018
Augmentation de capital (2)	1 731								1 731		1 731
Variation des titres auto détenus									0		0
Dividendes versés en 2005 (3)			-14 533					0	-14 533		-14 533
Dividendes reçus des CR et filiales									0		0
Variation de valeurs des titres disponibles à la vente (IAS 39)						6 686			6 686		6 686
Couverture de flux de trésorerie (IAS 39)									0		0
Résultat au 30 juin 2005								51 309	51 309		51 309
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence									0		0
Variation de l'écart de conversion									0		0
Autres variations			0					0	0		0
Capitaux propres au 30 juin 2005	177 520	254 541	576 621	-56	0	242 056	0	134 473	1 385 211	0	1 385 211
Augmentation de capital (2)	-3 055								-3 055		-3 055
Variation des titres auto détenus			-26	-26					-26		-26
Dividendes versés en 2005 (3)									0		0
Dividendes reçus des CR et filiales									0		0
Variation de valeurs des titres disponibles à la vente (IAS 39)						37 568			37 568		37 568
Couverture de flux de trésorerie (IAS 39)									0		0
Résultat au 31 décembre 2005								41 177	41 177		41 177
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence									0		0
Variation de l'écart de conversion									0		0
Autres variations									0		0
Affectation du résultat			83 164					-83 164	0		0
Capitaux propres au 31 décembre 2005	174 465	254 541	659 759	-82	0	279 624	0	92 486	1 460 875	0	1 460 875
Changement de méthode comptable									0		0
Capitaux propres au 1er janvier 2006	174 465	254 541	659 759	-82	0	279 624	0	92 486	1 460 875	0	1 460 875
Augmentation de capital (2)	6 074								6 074		6 074
Variation des titres auto détenus			29	29					29		29
Dividendes versés en 2006 (3)								-14 743	-14 743		-14 743
Dividendes reçus des CR et filiales									0		0
Variation de valeurs des titres disponibles à la vente (IAS 39)						192 977			192 977		192 977
Couverture de flux de trésorerie (IAS 39)									0		0
Résultat au 30 juin 2006								53 644	53 644		53 644
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence									0		0
Variation de l'écart de conversion									0		0
Autres variations									0		0
Affectation du résultat			77 743					-77 743	0		0
Capitaux propres au 30 juin 2006	180 540	254 541	737 531	-53	0	472 601	0	53 644	1 698 857	0	1 698 857

(1) Comprend les primes d'émission et la réserve légale de la Caisse régionale de Centre Loire.

(2) Variation du capital des Caisses locales.

(3) Distributions 2004 : aux porteurs des CCI (3 769 K€), CCA de la Caisse régionale (5 134 K€) et parts sociales des Caisses locales (5 634 K€).
Distributions 2005 : aux porteurs des CCI (3 998 K€), CCA de la Caisse régionale (5 445 K€) et parts sociales des Caisses locales (5 300 K€).

IV. — Tableau des flux de trésorerie.

(En milliers d'euros)	1er semestre 2006	31 décembre 2005
Résultat avant impôts	70 825	128 709
Dotations nettes aux amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	7 275	13 635
Dotations nettes aux provisions	20 503	22 080
Dépréciations durables		2
Perte nette/gain net des activités d'investissement	290	135
(Produits)/charges des activités de financement	2 805	0
Intérêts courus non échus	-1 284	1 032
Autres mouvements	-19 382	0
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	10 207	36 884
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	42 216	401 129
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-75 386	-445 851
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	40 650	7 779
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs disponibles à la vente	-7 237	-13 599
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs détenus à échéance	-7 102	-14 716
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	56 347	-24 435
Impôts versés	-25 028	-48 725
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	24 460	-138 418
Total flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (A)	105 492	27 175
Flux liés aux participations (1)	-6 003	-24 096
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-5 854	-11 197
Total flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-11 857	-35 293
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (2)	-8 669	
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	-5 677	
Total flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	-14 346	-15 862
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	79 289	-23 980
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	-322 920	-298 940
Caisse, banques centrales, C.C.P. (actif et passif)	89 673	87 142
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-412 593	-386 082
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	-243 631	-322 920
Caisse, banques centrales, C.C.P. (actif et passif)	92 639	89 673
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-336 270	-412 593
Variation de la trésorerie nette	79 289	-23 980

(1) Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation. Au cours du premier semestre 2006, l'impact net des acquisitions sur la trésorerie du groupe s'élève à 6 003 K€, portant notamment sur les opérations suivantes :

- Acquisition du FCPR CACI : 2 002 K€ ;
- Acquisition du FCPR Mezzanis : 2 000 K€ ;
- Acquisition du FCPR Sofimac : 2 000 K€.

(2) Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprend le paiement :

- des intérêts aux parts sociales ;
- des dividendes sur CCI ;
- des dividendes sur CCA,

versés par la Caisse régionale de Crédit agricole Centre Loire à ses sociétaires et actionnaires, à hauteur de 10 692 K€ pour le premier semestre 2006.

En l'absence d'information comparative d'un format homogène sur les six premiers mois de l'exercice 2005, sont présentés ci-après les flux de trésorerie relatifs aux opérations de structure financière (hors opérations courantes et de change) les plus significatives de cette période :

	1^{er} semestre 2005
Actifs financiers et participations :	
Acquisition de titres de filiales	3 011 K€
Cession de titres de filiales	445 K€
Immobilisations corporelles et incorporelles :	
Acquisition d'immobilisations	8 969 K€
Cession d'immobilisation	0 K€
Opérations sur capitaux propres :	
Emission d'instruments de capital	5 998 K€
Cession ou remboursement d'instruments de capital	4 268 K€
Paiement de dividendes	14 533 K€

IV. — Notes annexes aux comptes semestriels consolidés résumés.

Note 1. — Cadre juridique, financier et faits caractéristiques.

A. - Le cadre juridique et financier.

La Caisse régionale de Crédit agricole Centre Loire est une société coopérative à capital variable régie par le Livre V du Code monétaire et financier et la loi bancaire du 24 janvier 1984 relative au contrôle et à l'activité des établissements de crédit.

Sont rattachées à la Caisse régionale de Crédit agricole Centre Loire, 91 Caisses locales qui constituent des unités distinctes avec une vie juridique propre. Les comptes individuels sont représentatifs des comptes de la Caisse régionale seule, tandis que les comptes consolidés intègrent également les comptes des Caisses locales et le cas échéant, les comptes des filiales consolidables.

De par la loi bancaire, la Caisse régionale de Crédit agricole Centre Loire est un établissement de crédit avec les compétences bancaires et commerciales que cela entraîne. Elle est soumise à la réglementation bancaire.

Au 30 juin 2006, la Caisse régionale de Crédit agricole Centre Loire fait partie, avec 40 autres Caisses régionales, du Groupe Crédit agricole dont l'Organe Central, au titre de la loi bancaire, est Crédit agricole S.A.

Crédit agricole s.a. coordonne l'action des Caisses régionales et exerce, à leur égard, un contrôle administratif, technique et financier et un pouvoir de tutelle conformément au Code monétaire et financier. Du fait de son rôle d'Organe Central, confirmé par la loi bancaire, il a en charge de veiller à la cohésion du réseau et à son bon fonctionnement, ainsi qu'au respect, par chaque Caisse régionale, des normes de gestion. Il garantit leur liquidité et leur solvabilité. Par homothétie, les Caisses régionales garantissent le passif de Crédit agricole s.a. à hauteur de leurs fonds propres.

1. Mécanismes financiers internes au Crédit agricole. — L'appartenance de la Caisse régionale de Centre Loire au Groupe Crédit agricole se traduit en outre par l'adhésion à un système de relations financières dont les règles de fonctionnement sont les suivantes :

— Comptes ordinaires des Caisses régionales : Les Caisses régionales ont un compte de trésorerie ouvert dans les livres de Crédit agricole s.a., qui enregistre les mouvements de fonds correspondant aux relations financières internes. Ce compte, qui peut être débiteur ou créditeur, est présenté au bilan en : « Opérations internes au Crédit agricole - Comptes ordinaires » et intégré sur la ligne « Prêts et créances sur établissements de crédit ».

— Comptes et avances à terme : Les ressources d'épargne (emprunts obligataires, bons et comptes à terme assimilés, comptes et plans d'épargne logement, comptes sur livrets, PEP, etc.) sont collectées par les Caisses régionales au nom de Crédit agricole S.A. Elles sont transférées à Crédit agricole S.A. et figurent à ce titre à son bilan. Elles financent les avances faites aux Caisses régionales pour leur permettre d'assurer le financement de leurs prêts à moyen et long terme.

Quatre réformes financières internes successives ont été mises en oeuvre. Elles ont permis de restituer aux Caisses régionales, sous forme d'avances, dites « avances miroir » (de durées et de taux identiques aux ressources d'épargne collectées), 15%, 25%, puis 33% et, depuis le 31 décembre 2001, 50% des ressources d'épargne qu'elles ont collectées et dont elles ont désormais la libre disposition.

Depuis le 1^{er} janvier 2004, les marges financières issues de la collecte, partagées entre les Caisses régionales et Crédit agricole S.A., sont déterminées par l'utilisation de modèles de remplacement et l'application de taux de marché.

Par ailleurs, 50% des crédits entrant dans le champ d'application des relations financières entre Crédit agricole S.A. et la Caisse régionale peuvent être refinancés sous forme d'avances négociées à prix de marché auprès de Crédit agricole S.A.

Deux autres types d'avances sont à distinguer :

— les avances pour prêts bonifiés qui refinancent les prêts à taux réduits fixés par l'Etat : celui-ci verse à Crédit agricole S.A. une bonification pour combler la différence entre le coût de la ressource et le taux des prêts ;

— les avances pour autres prêts qui refinancent, à hauteur de 50%, les prêts non bonifiés : ces avances de Crédit agricole S.A. sont accordées aux Caisses régionales sur justification de leurs engagements et ne peuvent être affectées qu'à la réalisation des prêts pour lesquels un accord préalable a été obtenu. Elles sont reversées au fur et à mesure du remboursement des prêts accordés.

Par ailleurs, des financements complémentaires à taux de marché peuvent être accordés aux Caisses régionales par Crédit agricole S.A.

— Transfert de l'excédent des ressources monétaires des Caisses régionales : Les ressources d'origine monétaire des Caisses régionales (dépôts à vue, dépôts à terme et certificats de dépôt négociables), peuvent être utilisées par celles-ci au financement de leurs prêts. Les excédents sont obligatoirement

transférés à Crédit agricole s.a., où ils sont enregistrés dans des comptes ordinaires ou des comptes à terme parmi les « Opérations internes au Crédit agricole ».

— Placement des excédents de fonds propres des Caisses régionales auprès de Crédit agricole S.A. : Les excédents peuvent être investis chez Crédit agricole S.A. sous la forme de placements de 3 à 7 ans dont toutes les caractéristiques sont celles des opérations interbancaires du marché monétaire.

— Opérations en devises : Crédit agricole S.A. étant leur intermédiaire auprès de la Banque de France, les Caisses régionales s'adressent à elle pour leurs opérations de change.

— Comptes d'épargne à régime spécial : Les ressources d'épargne à régime spécial (comptes sur livrets, livrets d'épargne manuelle, d'épargne entreprise, d'épargne populaire, Codevi, comptes et plans d'épargne logement, plans d'épargne populaire, livret jeune) sont collectées par les Caisses régionales pour le compte de Crédit agricole s.a., où elles sont obligatoirement centralisées. Crédit agricole s.a. les enregistre à son bilan en « Comptes créditeurs de la clientèle ».

— Titres à moyen et long terme émis par Crédit agricole S.A. : Ceux-ci sont placés principalement par les Caisses régionales et figurent au passif du bilan de Crédit agricole S.A., en fonction du type de titres émis, en « Dettes représentées par un titre » ou « Provisions et dettes subordonnées ».

— Couverture des risques de liquidité et de solvabilité : Dans le cadre de l'introduction en bourse de Crédit agricole S.A., la CNCA (devenue Crédit agricole s.a.) a conclu en 2001 avec les Caisses régionales un protocole ayant notamment pour objet de régir les relations internes au Groupe Crédit agricole. Ce protocole prévoit en particulier la constitution d'un fonds pour risques de liquidité et de solvabilité destiné à permettre à Crédit agricole s.a. d'assurer son rôle d'organe central en intervenant en faveur des Caisses régionales qui viendraient à connaître des difficultés. Les principales dispositions du protocole sont détaillées au Chapitre III du document de référence de Crédit agricole s.a. enregistré auprès de la Commission des opérations de bourse le 22 octobre 2001 sous le numéro R.01-453.

En outre, depuis la mutualisation de 1988 de la CNCA, dans l'éventualité d'une insolvabilité ou d'un évènement similaire affectant Crédit agricole s.a., les Caisses régionales se sont engagées à intervenir en faveur de ses créanciers pour couvrir toute insuffisance d'actif. L'engagement potentiel des Caisses régionales au titre de cette garantie est égal à la somme de leur capital social et de leurs réserves.

2. Informations relatives aux parties liées. — La Caisse régionale de Centre Loire dispose d'avances en comptes courants octroyés par ses Caisses Locales. L'encours au 30 juin 2006 s'élève à 139 095 milliers d'euros.

B. - Les faits caractéristiques.

Sur le premier semestre 2006, les Caisses locales de Saulzais le Potier et de Charsonville-Epièdes ont fusionné avec les Caisses locales de Saint Amand Montrond et de Patay. Ainsi le nombre de Caisses locales entrant dans le périmètre de consolidation de la Caisse régionale de Centre Loire s'établit à 91 Caisses locales.

La Caisse régionale poursuit son déploiement du réseau d'agences immobilières avec 9 points de vente à fin juin 2006, et renforce son offre assurance avec la création de l'agence « Nevers Assurances », espace entièrement dédié aux solutions de protection des personnes et des biens.

Dans le cadre du rapprochement informatique inter-caisses, la Caisse régionale de Centre Loire a transféré, fin juin, son système informatique central au sein du GIE informatique commun.

Note 2. – Principes et méthodes.

Les comptes consolidés semestriels de la Caisse régionale de Centre Loire ont été établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne et applicables au 30 juin 2006.

Celles-ci sont identiques à celles utilisées et décrites dans les états financiers consolidés de la Caisse régionale au 31 décembre 2005, et complétées :
— par les dispositions de la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de cette information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliquée à un rapport financier intermédiaire ;

— par les dispositions des normes et interprétations dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2006. Celles de ces normes et interprétations dont l'application n'est qu'optionnelle sur la période n'ont pas été retenues par la Caisse régionale.

Ces nouvelles dispositions sont issues des règlements du 15 novembre 2005 (CE n° 1864/2005), du 8 novembre 2005 (CE n° 1910/2005), du 21 décembre 2005 (CE n° 2106/2005) et du 11 janvier 2006 (CE n° 108/2006). Elles portent sur :

— la révision de la norme IAS 19 relative aux avantages du personnel et concernant les écarts actuariels ainsi que les régimes groupe (les nouvelles dispositions concernant les informations à fournir seront mises pour la première fois en application dans les états financiers de l'exercice 2006) ;

— les révisions de la norme IAS 39 relative aux instruments financiers et concernant la couverture de flux de trésorerie au titre des transactions intragroupes futures, d'une part, ainsi que les conditions de l'utilisation de l'option juste valeur d'autre part ;

— les révisions de la norme IAS 39 relative aux instruments financiers et de la norme IFRS 4 relative aux contrats d'assurance et portant sur les contrats de garantie financière ;

— l'interprétation IFRIC 4 qui porte sur les conditions permettant de déterminer si un accord contient une location.

Les comptes semestriels sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2005 de la Caisse régionale de Centre Loire et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances de la Caisse régionale sont reproduites dans ces comptes semestriels.

Périmètre de consolidation au 30 juin 2006. — Les états financiers consolidés incluent les comptes de la Caisse régionale de Centre Loire et des 91 Caisses locales qui lui sont affiliées.

Durant le premier semestre 2006, deux Caisses locales sont sorties du périmètre de consolidation suite à des fusions.

En application de ces principes généraux, tels que définis par les normes IAS 27, IAS 28 (participations dans les entreprises associées) et IAS 31 (participations dans les coentreprises), le caractère significatif de cet impact peut notamment être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

En particulier, le caractère significatif d'une société est présumé lorsqu'elle satisfait aux conditions suivantes :

— le total du bilan est supérieur à 10 M€ ou excède 1% du total de bilan de la Caisse régionale ;

— la Caisse régionale de Centre Loire détient, directement ou indirectement, au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Aucune des filiales de la Caisse régionale de Centre Loire ne répond à ces critères et sont donc exclues du périmètre.

— Détail du périmètre de consolidation au 30 juin 2006 :

— Argent-sur-Sauldre, 27, avenue Nationale, 18410 Argent sur Sauldre, M.Gilles Pasquier ;

— Artenay, 22, rue d'Orléans, 45410 Artenay, M.Dominique Proust ;

— Aubigny-sur-Nère, 13, rue Cambournac, 18700 Aubigny-sur-Nère, M.Hervé Ragu ;

— Baugy, 14, rue Saint-Martin, 18800 Baugy, M.Jean-François Desrats ;

- Beaugency, 26, place du Martroi, 45190 Beaugency, M.Guy Guérin ;
- Beaune-La-Rolande, 12 bis, Mail-Est, 45340 Beaune-La-Rolande, M.Christian Pignault ;
- Bellegarde, 5, rue Demersay, 45270 Bellegarde, M.Jean-Luc Leplat ;
- Bourges Littré, 18, rue Littré, BP 187, 18000 Bourges, M.Patrick Lebertois ;
- Bourges Marronniers, 4-6, rue Emile-Martin, 18000 Bourges, M.Gérard Mulon ;
- Briare[U+xf02d]Bonny, 8, place de la République, 45250 Briare, M.Christian Joseph ;
- Brinon-sur-Beuvron, place du Bourg, 58420 Brinon-sur-Beuvron, M.Denis Pannetier ;
- Château-Chinon, 10 bis, route de Nevers, 58120 Château-Chinon, M.Bernard Blin ;
- Chateameillant, 11, place Saint-Blaise, 18370 Chateameillant, M.Roland Errant ;
- Châteauneuf[U+xf02d]Saint-Benoît, 10, rue de la Vrillière, 45110 Châteauneuf-sur-Loire, M. Dominique Bouhours ;
- Châteauneuf-sur-Cher, Grande rue, 18190 Châteauneuf-sur-Cher, M.Thierry Meslier ;
- Châteauneuf[U+xf02d]Renard, place du Château, 45220 Château-Renard, M. Francis Patillaut ;
- Châtillon-Coligny, 7, place Montmorency-Luxembourg, 45230 Châtillon-Coligny, M.Serge Lespagnol ;
- Châtillon-en-Bazois, rue du Docteur-Duret, 58110 Châtillon-en-Bazois, Mme Agnès Michot ;
- Châtillon-sur-Loire, 1, place des Victoires, 45360 Châtillon-sur-Loire, M.Thierry Bahin ;
- Clamecy, avenue de la République, 58500 Clamecy, Mme Marie-Claude Masson ;
- Cléry-Saint-André, 144, rue du Maréchal-Foch, 45370 Cléry-Saint-André, M.Patrick Harnois ;
- Corbigny, 13, avenue Saint-Jean, 58800 Corbigny, Mme Florence Fichot ;
- Cosne-sur-Loire, 15, square Gambon, 58200 Cosne-sur-Loire, M.François Thibault ;
- Courtenay, place du Mail, 45320 Courtenay, Mme Marie-Pierre Perdereau ;
- Culan, place du Champ de Foire, 18270 Culan, M.Jacques Duchier ;
- Decize, 17, quai de Loire, 58300 Decize, M.Maurice Cloix ;
- Donzy, boulevard d'Osmond, 58220 Donzy, M.Jean-Marie Blanchard ;
- Dun-sur-Auron, 1, place Gustave-Vinadelle, 18130 Dun-sur-Auron, M.Michel Morin ;
- Entrains-sur-Nohain, place du Puits-de-Fer, 58410 Entrains-sur-Nohain, M.Louis Gibouret ;
- Entre Loire et Nièvre, 72, avenue de Paris, 58320 Pougues-les-Eaux, M.Loith Siemeni ;
- Fay-aux-Loges, 41, rue Abbé-Thomas, 45450 Fay-aux-Loges, Mme Janine Barbara ;
- Ferrières-en-Gâtinais, 16, Grande-Rue, 45210 Ferrières-en-Gâtinais, Mmelsabelle Rondeau ;
- Fleury[U+xf02d]Saran, 336, faubourg Bannier, 45400 Fleury-Les-Aubrais, M.Daniel Gasselien ;
- Fours, 7, route de Luzy, 58250 Fours, Mme François Pacquet ;
- Gien, 28, avenue Maréchal-Leclerc, 45500 Gien, Mme Claudie Girard ;
- Gracay, rue Félix-Pyat, 18310 Gracay, M.Olivier de Jouvencel ;
- Henrichemont, place Henri-IV, 18250 Henrichemont, M.François Chenault ;
- Jargeau[U+xf02d]Tigy, 2, boulevard du Saumon, 45150 Jargeau, M.Jackie Augusto ;
- La Charité-sur-Loire, place du Général-de-Gaulle, 58400 La Charité-sur-Loire, M.Dominique Thibault ;
- La Ferté Saint-Aubin, 53, avenue Maréchal-Leclerc, 45240 La Ferté-Saint-Aubin, M.Pierre Henry ;
- La Guerche-sur-l'Aubois, 18-20, rue Henri-Barbusse, 18150 La Guerche-sur-l'Aubois M. Alain Dudragne ;
- La Source Saint-Cyr, Centre Commercial 2002, 45100 Orléans, M.Joël Nicoulaud ;
- Le Chatelet-en-Berry, Grande-Rue, 18170 Le Chatelet-en-Berry, Mme Marie-Christine Desbois ;
- Léré, Grande-Rue, 18240 Léré, Mme Brigitte Blin ;
- Les Aix-d'Angillon, rue de la Liberté, 18220 Les Aix-d'Angillon, Mme Christine Parageau ;
- Levet, avenue Nationale, 18340 Levet, M.Marc Mabire ;
- Lignières, avenue Jean-Jaurès, 18160 Lignières, M.Bernard Grillon ;
- Lormes, 4, rue du Pont-National, 58140 Lormes, M.René Robot ;
- Lorris, 3, rue Guillaume-de-Lorris, 45260 Lorris, M.Daniel Troupillon ;
- Luzy, place du Champ-de-Foire, 58170 Luzy, Mme Marie-France Pornin ;
- Malesherbes, 5, place du Martroi, 45330 Malesherbes, M.Michel Dreux ;
- Mehun-Lury, 6-8, rue Agnès-Sorel, 18500 Mehun-sur-Yèvre, M.Alain Charriot ;
- Meung-sur-Loire, 46-48, rue du Général-de-Gaulle, 45130 Meung-sur-Loire, M.Jean-Pierre Bothereau ;
- Montargis, 1, place Jules-Ferry, 45200 Montargis, M.Alain Absolu ;
- Montsauche, place de l'Ancienne-Gare, 58230 Montsauche, M.Alain Bertoux ;
- Moulins Engilbert, 4, rue des Fossés, 58290 Moulins-Engilbert, M.Gérard Doucet ;
- Nerondes, Grande-Rue, 18350 Nerondes, M. Gérard Huet ;
- Neuville-aux-Bois, allée René-Cassin, 45170 Neuville-aux-Bois, M.Claude Girault ;
- Nevers, 24, rue des Merciers, 58000 Nevers, M.Aymeric Behaghel ;
- Olivet, 516, rue Marcel-Belot, 45160 Olivet, M. Jean-Marie David ;
- Orléans Centre, 23, rue Théophile-Chollet, 45000 Orléans, Mme Jacqueline Malbet ;
- Orléans Saint-Marceau, 98, avenue Dauphine, 45100 Orléans, Mme Françoise Jérôme ;
- Ouroux-en-Morvan, Grande-Rue, 58230 Ouroux-en-Morvan, M.Jean-Philippe Guillaume ;
- Outarville, 3, rue Robine, 45480 Bazoches-les-Gallerandes, M. Olivier Moigneu ;
- Patay-Charsonville-Epieds, 13, place Jeanne-d'Arc, 45310 Patay, Mme Evelyne Chassine ;
- Pithiviers, 35, Mail-Ouest, 45300 Pithiviers, M.Didier Thomas ;
- Pouilly-sur-Loire, place de la République, 58150 Pouilly-sur-Loire, M.Christophe Bonnard ;
- Premery, place du Champ-de-Foire, 58700 Premery, M.Christian Gobet ;
- Preveranges, place du Marché, 18370 Preveranges, Mme Nicole Miclet ;
- Puiseaux, 2, place de la République, 45390 Puiseaux, Mme Marie-Claude Bretonnet ;
- Sancergues, Grande-Rue, 18140 Sancergues, Mme Marie-Josèphe Bouet ;
- Sancerre, 3, place du Puit-Saint-Jean, 18300 Sancerre, M.Jean-Michel Naudet ;
- Sancoins, 38-40, rue F.-Duruisset, 18600 Sancoins, Mme Martine Catusse ;
- Sceaux-du-Gâtinais, place de la Mairie, 45490 Sceaux-en-Gâtinais, M.François Bougreau ;
- Sologne-Nivernaise, rue Théodore-de-Banville, 58380 Lucenay-les-Aix, M.Jean-Claude Mettro ;
- Saint-Amand-en-Puisaye, route de Cosne, 58310 Saint-Amand-en-Puisaye, Mme Muriel Huet ;
- Saint-Amand-Montrond, 25, rue Nationale, BP 63, 18200 Saint-Amand-Montrond, M.Christophe Genty ;
- Saint-Benin-d'Azy, place du Champ-de-Foire, 58270 Saint-Benin-d'Azy, M.Bernard Roy ;
- Saint-Doulchard, 3, rue du Commerce, 18230 Saint-Doulchard, M.Jean-Pierre Lausdat ;
- Saint-Florent[U+xf02d]Charost, square Henri-Barbusse, 18400 Saint-Florent-sur-Cher, M.Didier Gery ;
- Saint-Jean-de-Braye[U+xf02d]Chécy, 30, rue de la Planche-de-Pierre, 45800 Saint-Jean-de-Braye, M.William Mellet ;
- Saint-Jean-de-la-Ruelle -[U+xf020]La Chapelle, 86, rue Charles-Beauhaire, 45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle, M. Guy Beaudenuit ;
- Saint-Jean-le-Blanc, clos de l'Arche, 45650 Saint-Jean-le-Blanc, M. Robert Delaunay ;

- Saint-Martin-d'Auxigny, avenue de la République, 18110 Saint-Martin-d'Auxigny, M.Jean-Marie Clavier ;
- Saint-Pierre-le-Moutier, 11, rue du 11-novembre, 58240 Saint-Pierre-le-Moutier, Mme Solange Meunier ;
- Saint-Saulge, rue du Champ-de-Foire, 58330 Saint-Saulge, M.Philippe Lavollée ;
- Sully-sur-Loire, 23, rue du Grand-Sully, 45600 Sully-sur-Loire, M.Patrice Chedanne ;
- Tannay, 2, rue Emile-Régnauld, 58190 Tannay, M.Philippe Laguigner ;
- Vailly-sur-Sauldre, Grande-Rue, 18260 Vailly-sur-Sauldre, M. Daniel Belleville ;
- Varzy, place du Marché, 58210 Varzy, M.Gérard Detable ;
- Vierzon, 17, rue de la République, 18100 Vierzon, M.Gérard Bigonneau ;

Note 3. – Notes relatives au compte de résultat.

3.1. Produits et charges d'intérêts :

(En milliers d'euros)	30 juin 2006	31 décembre 2005	30 juin 2005
Sur opérations avec les établissements de crédit	1 160	1 408	748
Sur opérations internes au Crédit agricole	8 054	11 300	7 505
Sur opérations avec la clientèle	179 092	337 202	167 418
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	927	215	107
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	2 604	5 806	2 916
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	25 417	51 565	24 980
Intérêts sur obligations et autres titres à revenus fixes			
Autres intérêts et produits assimilés	3 382	9 099	4 525
Produits d'intérêts	220 636	416 595	208 199
Sur opérations internes au Crédit agricole	-100 625	-200 776	-98 650
Sur opérations avec la clientèle	-3 779	-3 111	-1 353
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		-461	-260
Sur dettes représentées par un titre	-609	-612	-265
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-16 958	-30 382	-14 779
Charges d'intérêts	-121 971	-235 342	-115 307

3.2. Commissions nettes :

(En milliers d'euros)	30 juin 2006		
	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	192	-152	40
Sur opérations internes au Crédit agricole	11 068	-3 002	8 066
Sur opérations avec la clientèle	19 618	-223	19 395
Sur opérations sur titres			
Sur opérations de change	52		52
Sur opérations sur instruments financiers à terme et autres opérations de hors bilan	2 824	-760	2 064
Prestations de services bancaires et financiers dont :	38 848	-4 077	34 771
Produits nets de gestion d'OPCVM		-50	-50
Produits nets sur moyens de paiement	17 859	-3 775	14 084
Assurances	6 128		6 128
Autres	14 861	-252	14 609
Produits nets des commissions	72 602	-8 214	64 388

(En milliers d'euros)	31 décembre 2005		
	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	393	-102	291

Sur opérations internes au Crédit agricole	20 890	-5 381	15 509
Sur opérations avec la clientèle	40 902	-436	40 466
Sur opérations sur titres	3		3
Sur opérations de change	110		110
Sur opérations sur instruments financiers à terme et autres opérations de hors bilan	7 880	-1 533	6 347
Prestations de services bancaires et financiers dont :	73 617	-8 531	65 086
Produits nets de gestion d'OPCVM	4 108	-115	3 993
Produits nets sur moyens de paiement	35 261	-7 754	27 507
Assurances	11 354		11 354
Autres	22 894	-662	22 232
Produits nets des commissions	143 795	-15 983	127 812

(En milliers d'euros)	30 juin 2005		
	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	203	-43	160
Sur opérations internes au Crédit agricole	10 026	-2 665	7 361
Sur opérations avec la clientèle	20 326	-191	20 135
Sur opérations sur titres	3		3
Sur opérations de change	54		54
Sur opérations sur instruments financiers à terme et autres opérations de hors bilan	2 631	-953	1 678
Prestations de services bancaires et financiers dont :	35 869	-3 808	32 061
Produits nets de gestion d'OPCVM	1 966	-35	1 931
Produits nets sur moyens de paiement	17 459	-3 690	13 769
Assurances	5 139		5 139
Autres	11 305	-83	11 222
Produits nets des commissions	69 112	-7 660	61 452

Les produits relatifs à la ligne « Produits nets de gestion d'OPCVM » comptabilisés en 2005 correspondent aux droits de garde perçus par la Caisse régionale. Ces droits de garde sont désormais classés sur la ligne « Prestations de services bancaires et financiers – Autres » pour 2 061 K€.

3.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat :

(En milliers d'euros)	30 juin 2006	31 décembre 2005	30 juin 2005
Variation de Juste Valeur par résultat des actifs / passifs financiers	-321	-90	-105
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat			6
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés	117	190	99
Couverture de juste valeur :			
Variation de juste valeur de l'élément couvert	19 384	13 420	-3 789
Variation de juste valeur de l'instrument de couverture	-19 384	-13 420	3 789
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	-205	100	0

3.4. Gains ou pertes nets sur Actifs financiers disponibles à la vente :

(En milliers d'euros)	30 juin 2006	31 décembre 2005	30 juin 2005
Dividendes reçus	22 795	19 768	19 085

Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente	3 543	9 970	4 917
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	26 338	29 738	24 002

3.5. Produits et charges nets des autres activités :

(En milliers d'euros)	30 juin 2006	31 décembre 2005	30 juin 2005
Produits nets des immeubles de placement	-13		
Autres produits (charges) nets	11 310	23 021	9 803
Produits nets d'exploitation bancaire	11 065	22 126	9 385
Produits nets d'exploitation non bancaire	245	895	418
Produits (charges) des autres activités	11 297	23 021	9 803

3.6. Charges générales d'exploitation :

— Avantages au personnel et autres rémunérations :

(En milliers d'euros)	30 juin 2006	31 décembre 2005	30 juin 2005
Salaires et traitements	34 150	60 582	33 926
Cotisations au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies	3 728	7 437	3 882
Cotisations au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	28	7 440	26
Autres charges sociales	12 208	22 277	11 565
Intéressement et participation	8 654	12 671	6 821
Impôts et taxes sur rémunération	4 051	7 667	3 918
Transfert de charges		-4 150	-2 183
Charges d'exploitation	62 819	113 924	57 955

— Autres frais administratifs :

(En milliers d'euros)	30 juin 2006	31 décembre 2005	30 juin 2005
Impôts et taxes	2 965	6 182	3 085
Services extérieurs	32 086	63 160	32 409
Autres charges	35 051	69 342	35 494

3.7. Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles :

(En milliers d'euros)	30 juin 2006	31 décembre 2005	30 juin 2005
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation			
Dotations aux amortissements	7 262	15 256	7 327
Dotations aux provisions pour dépréciation	0	-1	0
Total	7 262	15 255	7 327

3.8. Coût du risque :

(En milliers d'euros)	30 juin 2006	31 décembre 2005	30 juin 2005
Dotations aux provisions	-70 778	-168 037	-66 851
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-64 274	-160 595	-65 275
Provisions pour risques et charges	-6 504	-7 442	-1 576

Reprises de provisions	49 817	143 908	51 168
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	47 044	138 508	48 974
Provisions pour risques et charges	2 773	5 400	2 194
Variation des provisions	-20 961	-24 129	-15 683
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-2 549	-10 013	-5 016
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-326	-535	-312
Décotes sur les crédits restructurés	-790	-1 121	-608
Récupérations sur prêts et créances amorties	389	1 279	562
Autres pertes			
Coût du risque	-24 237	-34 519	-21 057

3.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs :

(En milliers d'euros)	30 juin 2006	31 décembre 2005	30 juin 2005
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-290	-174	-65
Plus-values de cession	4	1	1
Moins-values de cession	-294	-175	-66
Gains ou pertes sur autres actifs	-290	-174	-65

3.10. Impôts :

— Charge d'impôt :

(En milliers d'euros)	30 juin 2006	31 décembre 2005	30 juin 2005
Charge d'impôt courant	16 288	45 306	23 569
Charge d'impôt différé	892	-9 085	-8 626
Charge d'impôt de la période	17 180	36 221	14 943

— Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté :

(En milliers d'euros)	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, provisions sur écarts d'acquisitions et résultats des sociétés mises en équivalence	70 824	34,43%	24 385
Effet des différences permanentes			384
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			434
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			5
Effet de l'imposition à taux réduit			-8 028
Taux et charge effectif d'impôt		24,26%	17 180

Note 4. – Informations sectorielles.

(En milliers d'euros)	30 juin 2006			31 décembre 2005			30 juin 2005		
	Banque de proximité en France	Gestion pour compte propre et divers	Ensemble des métiers	Banque de proximité en France	Gestion pour compte propre et divers	Ensemble des métiers	Banque de proximité en France	Gestion pour compte propre et divers	Ensemble des métiers
Produits nets d'intérêts	97 050		97 050	179 507		179 507	87 219		87 219
Produits nets des commissions	62 181		62 181	122 690		122 690	60 363		60 363
Produits nets sur opérations financières		29 955	29 955		37 933	37 933		30 765	30 765

Autres produits nets d'exploitation	11 297		11 297	21 794		21 794	9 803		9 803
Produit net bancaire	170 528	29 955	200 483	323 991	37 933	361 924	157 385	30 765	188 149

Note 5. – Notes relatives au bilan.

5.1. Prêts et créances sur établissements de crédit et sur la clientèle :

— Prêts et créances sur établissements de crédit :

(En milliers d'euros)	30 juin 2006	31 décembre 2005
Etablissements de crédit :		
Comptes et prêts	36 371	23 730
Prêts subordonnés	5 478	5 478
Total	41 849	29 208
Créances rattachées	93	29
Provisions		
Valeur nette	41 942	29 237
Opérations internes au Crédit agricole (1) :		
Comptes ordinaires	20 046	27 123
Comptes et avances à terme	38 706	36 930
Prêts subordonnés	95 000	95 000
Total	153 752	159 053
Créances rattachées	1 263	174
Provisions		
Valeur nette	155 015	159 227
Valeur nette au bilan	196 957	188 464

(1) Opérations internes au Crédit agricole : en matière de comptes et avances à terme, cette rubrique enregistre les placements monétaires réalisés par la Caisse régionale auprès de Crédit agricole S.A. dans le cadre des relations financières internes.

Les prêts subordonnés et participatifs consentis aux établissements de crédit s'élèvent à 101 675 milliers d'euros.

Les titres subordonnés en portefeuille s'élèvent à 17 135 milliers d'euros.

Les créances sur les établissements de crédit ne sont pas éligibles au refinancement de la banque centrale.

— Prêts et créances sur la clientèle :

(En milliers d'euros)	30 juin 2006	31 décembre 2005
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	53 788	55 987
Autres concours à la clientèle	8 188 960	8 066 964
Prêts subordonnés	227	242
Titres non cotés sur un marché actif	3 731	3 731
Avances en comptes courants d'associés	18 721	19 593
Comptes ordinaires débiteurs	136 115	115 757
Total	8 401 542	8 262 274
Créances rattachées	75 614	71 647
Provisions	284 899	267 055
Valeurs nettes au bilan	8 192 257	8 066 866
Total	8 192 257	8 066 866

Parmi les créances sur la clientèle, 28 M€ sont éligibles au refinancement de la banque centrale.

Les encours restructurés s'élèvent à 13 275 milliers d'euros.

— Prêts et créances sur la clientèle par agent économique :

(En milliers d'euros)	30 juin 2006					
	Encours bruts	dont Encours douteux	provisions / encours douteux	dont Encours douteux compromis	Provisions / encours douteux compromis	Total
Etat, administrations et collectivités publiques	689 453	757	78	15	15	689 360
Institutions financières, établissements de crédit	84 553	798	249	386	344	83 960
Particuliers et professionnels	6 064 035	86 276	47 717	98 384	81 765	5 934 553
Entreprises (y compris les assurances)	1 531 227	37 355	26 564	21 768	19 053	1 485 610
Autres agents économiques	32 274	174	67	646	441	31 766
Total	8 401 542	125 360	74 675	121 199	101 618	8 225 249
Créances rattachées nettes						41 960
Provisions collectives						-74 952
Valeurs nettes au bilan						8 192 257

(En milliers d'euros)	31 décembre 2005					
	Encours bruts	dont Encours douteux	provisions / encours douteux	dont Encours douteux compromis	Provisions / encours douteux compromis	Total
Etat, administrations et collectivités publiques	690 914			32	32	690 882
Institutions financières, établissements de crédit	46 624	1	1	153	111	46 512
Particuliers et professionnels	5 916 507	82 972	46 819	83 853	76 965	5 792 723
Entreprises (y compris les assurances)	1 577 416	20 888	16 520	30 016	18 596	1 542 300
Autres agents économiques	30 813	178	57	490	317	30 439
Total	8 262 274	104 039	63 397	114 544	96 021	8 102 856
Créances rattachées nettes						39 491
Provisions collectives						-75 481
Valeurs nettes au bilan						8 066 866

5.2. Provisions inscrites en déduction de l'actif :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2005	Dotations	Reprises et utilisations	30 juin 2006
Sur créances clientèle	267 055	68 899	-51 055	284 899
Dont provisions collectives	75 481	6 561	-7 090	74 952
Sur dépréciation durable titres AFS	570			570
Sur autres actifs	191	10	-34	167
Total des provisions sur l'actif	267 816	68 909	-51 089	285 636

5.3. Dettes sur établissements de crédit et sur la clientèle :

— Dettes sur établissements de crédit :

(En milliers d'euros)	30 juin 2006	31 décembre 2005
Etablissements de crédit :		

Comptes et emprunts	340	5 476
Total	340	5 476
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	340	5 476
Opérations internes au Crédit agricole (1)		
Comptes ordinaires créditeurs	392 652	457 970
Comptes et avances à terme	5 555 706	5 497 891
Total	5 948 358	5 955 861
Dettes rattachées	10 540	9 563
Valeur au bilan	5 958 898	5 965 424
Valeur au bilan des dettes envers les établissements de crédit	5 959 238	5 970 900

(1) Opérations internes au Crédit agricole : ce poste est constitué pour une large part des avances accordées par Crédit agricole SA et nécessaire au financement de l'encours des prêts sur avances octroyées par la Caisse régionale.

— Dettes sur la clientèle :

(En milliers d'euros)	30 juin 2006	31 décembre 2005
Comptes ordinaires créditeurs	1 871 646	1 883 977
Comptes d'épargne à régime spécial	45 512	33 130
Autres dettes envers la clientèle	218 734	165 872
Total	2 135 892	2 082 979
Dettes rattachées	1 403	799
Valeur au bilan	2 137 295	2 083 778

5.4. Dettes représentées par un titre :

(En milliers d'euros)	30 juin 2006	31 décembre 2005
Dettes représentées par un titre		
Bons de caisse		6
Titres de créances négociables :	66 582	32 524
Total	66 582	32 530
Dettes rattachées	261	103
Valeur au bilan	66 843	32 633

(1) Les émissions de TCN de Caisses régionales sont réputées être faites en France.

5.5. Immeubles de placement :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2005	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Solde 30 juin 2006
Immeubles de placement :				
Valeur brute	543			543
Amortissements et provisions	-277	-13		-290
Valeur nette au bilan	266	-13	0	253

5.6. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition) :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2005	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Solde 30 juin 2006
Immobilisations corporelles d'exploitation :				
Valeur brute	135 125	4 400	-7 764	131 761
Amortissements et provisions	-81 225	-5 606	5 932	-80 899
Valeur nette au bilan	53 899	-1 206	-1 832	50 861
Immobilisations incorporelles :				
Valeur brute	5 107	2 992	-2 764	5 335
Amortissements et provisions	-3 922	-1 656	2 768	-2 810
Valeur nette au bilan	1 185	1 336	4	2 525

5.7. Provisions pour risques et charges :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2005	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres mouvements	30 juin 2006
Risques sur les produits épargne logement	21 770	1 140		-6 590		16 320
Risques d'exécution des engagements par signature	3 870	654		-278		4 246
Risques opérationnels	12 645	5 785		-1 564		16 866
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	1 374	1 003	-150	-52	13	2 189
Litiges divers	5 866	89	-154	-347		5 454
Autres risques	1 008	588	-817	-43	-13	723
Provisions pour risques et charges	46 534	9 258	-1 120	-8 874	0	45 798

— Provision épargne logement :

– Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne logement sur la phase d'épargne :

(En millions d'euros)	30 juin 2006	31 décembre 2005
Plans d'épargne logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans	76	679
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	827	168
Ancienneté de plus de 10 ans	984	1 046
Total plans d'épargne logement	1 886	1 892
Total comptes épargne logement	347	354
Total encours collectés au titre des contrats épargne logement	2 233	2 246

– Encours de crédits octroyés au titre des comptes et plans d'épargne logement :

(En millions d'euros)	30 juin 2006	31 décembre 2005
Plans d'épargne logement	81	81
Comptes épargne logement	325	321
Total encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne logement	406	402

– Provision au titre des comptes et plans d'épargne logement :

(En millions d'euros)	30 juin 2006	31 décembre 2005
Plans d'épargne logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans	0	2
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	2	0
Ancienneté de plus de 10 ans	9	16
Total plans d'épargne logement	11	18
Total comptes épargne logement	5	4
Total provision au titre des contrats épargne logement	16	22

(En millions d'euros)	31 décembre 2005	Dotations	Reprises	30 juin 2006
Plans d'épargne logement :	18		7	11
Comptes épargne logement :	4	1		5
Total provision au titre des contrats épargne logement	22	1	7	16

5.8. Capitaux propres :

— Composition du capital au 30 juin 2006 :

(En euros)	Nombre de titres	Valeur nominale au 30 juin 2006	Valeur nominale au 31 décembre 2005
Parts sociales caisses locales	101 181 619	151 772 429	145 697 555
Administrateurs	72	288	288
Crédit agricole sa	4	16	16
Parts sociales conversion euros en Caisse régionale		1 786 471	1 786 471
Certificats coopératifs d'investissement	2 855 908	11 423 632	11 423 632
Certificats coopératifs d'associés	3 889 436	15 557 744	15 557 744
Capital	107 927 039	180 540 580	174 465 706

— Distribution : Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale du 31 mars 2006 a fixé à 1,40 € le dividende à servir aux porteurs de certificats coopératifs d'investissement et de certificats coopératifs d'associés. Conformément à l'article 158-3 du code général des impôts, cette rémunération n'est plus assortie d'un avoir fiscal, mais est éligible au nouvel abattement de 40% (50% en 2005), applicable aux revenus issus de distribution. Il est toutefois précisé que cet abattement ne bénéficie qu'aux personnes physiques.

Année	Nombre de titres	Distribution	Dividende net	Avoir fiscal	Revenu global
2002	2 855 908 (*)	2 941 585,24 €	1,03 €	0,515 €	1,545 €
	3 889 436 (**)	4 006 119,08 €	1,03 €	0,515 €	1,545 €
2003	2 855 908 (*)	3 541 325,92 €	1,24 €	0,62 €	(1) 1,86 €
	3 889 436 (**)	4 822 900,64 €	1,24 €		1,24 €
2004	2 855 908 (*)	3 769 798,56 €	1,32 €		(2) 1,32 €
	3 889 436 (**)	5 134 055,52 €	1,32 €		1,32 €
2005	2 855 908 (*)	3 998 271,20 €	1,40 €		(2) 1,40 €
	3 889 436 (**)	5 445 210,40 €	1,40 €		1,40 €

(*) CCI au nominal de 4 euros.

(**) CCA au nominal de 4 euros.

(1) Seule la distribution aux personnes physiques ouvre droit à l'avoir fiscal sur l'année 2004.

(2) La distribution aux personnes physiques ouvre droit à l'abattement de 50% en 2005.

Note 6. – Engagements de financement et de garantie.

— Eventualités et engagements hors bilan donnés et reçus :

(En milliers d'euros)	30 juin 2006	31 décembre 2005
Engagements donnés :		
Engagements de financement	1 209 980	1 225 225
Engagements en faveur d'établissements de crédit	3 801	4 524
Engagements en faveur de la clientèle	1 206 179	1 220 701
Ouverture de crédits confirmés	1 024 592	1 035 527
Ouverture de crédits documentaires	5 094	3 179
Autres ouvertures de crédits confirmés	1 019 498	1 032 348
Autres engagements en faveur de la clientèle	181 587	185 174
Engagements de garantie	281 089	261 508
Engagements d'ordre d'établissement de crédit	390	1 332
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires		
Autres garanties	390	1 332
Engagements d'ordre de la clientèle	280 699	260 176
Cautions, avals et autres garanties	107 550	98 808
Cautions immobilières	19 862	20 137
Garanties financières	0	0
Garanties, remboursements de crédits distribués et autres établissements de crédit	28 025	28 650
Autres garanties d'ordre de la clientèle	125 262	112 581
Engagements reçus :		
Engagements de financement	98	80
Engagements reçus d'établissements de crédit	98	80
Engagements reçus de la clientèle		
Engagements de garantie	1 308 994	1 092 948
Engagements reçus d'établissements de crédit	448 344	336 266
Engagements reçus de la clientèle	860 650	756 682
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	278 790	293 491
Autres garanties reçues	581 860	463 191
Autres engagements reçus	1 368	32 039

La présentation des données comparatives au 31 décembre 2005 sur les engagements de financement et de garantie a été modifiée par rapport aux données publiées pour l'approbation des comptes au 31 décembre 2005. Suite à un changement du logiciel de consolidation sur le premier semestre 2006, la Caisse régionale de Centre Loire a adapté les données au 31 décembre 2005 au nouveau paramétrage.

B. — Rapport semestriel d'activité au 30 juin 2006

I. — Les principaux chiffres significatifs.

(En milliers d'euros.)

— Comptes sociaux :

Bilan	30 juin 2005	31 décembre 2005	Evolutions 30 juin 2006-31 décembre 2005	30 juin 2006
Bilan	9 021 842	9 474 189	1,09%	9 577 926
Fonds propres	1 085 536	1 124 199	3,47%	1 163 192
Capital social (parts sociales)	64 836	64 836	0,00%	64 836

Compte de résultat	30 juin 2005	31 décembre 2005	Evolutions 30 juin 2006-30 juin 2005	30 juin 2006
Produit net bancaire	184 319	354 395	6,74%	196 745
Résultat brut d'exploitation	84 401	156 981	9,39%	92 329
Coefficient d'exploitation	54,21%	55,70%	-2,10%	53,07%
Résultat courant avant impôt	63 062	121 838	7,97%	68 085
Impôts sur les bénéfices	19 278	43 286	-20,04%	15 415
Résultat net	43 784	80 104	20,30%	52 670
Intérêts aux parts sociales		1 363		
Résultat conservé		64 989		

— Tableau d'activité et de résultat semestriel (individuel) :

	30 juin 2006	30 juin 2005	31 décembre 2005
Produit net bancaire	196 745	184 319	354 395
Charges générales d'exploitation	97 141	92 768	182 193
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	7 275	7 150	15 221
Résultat brut d'exploitation	92 329	84 401	156 981
Coût du risque	-23 776	-19 056	-32 725
Résultat d'exploitation	68 553	65 345	124 256
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-468	-2 283	-2 418
Résultat courant avant impôts	68 085	63 062	121 838
Résultat exceptionnel	0	-18 691	-19 040
Impôts sur les bénéfices	15 415	19 278	43 286
Dotations / reprise des fonds pour risques bancaires généraux et des provisions réglementées	0	18 691	20 592
Résultat net	52 670	43 784	80 104

— Comptes consolidés :

Bilan	30 juin 2005	31 décembre 2005	Evolutions 30 juin 2006-31 décembre 2005	30 juin 2006
Bilan	9 403 385	9 810 174	2,55%	10 060 555
Fonds propres	1 385 438	1 460 875	16,29%	1 698 857
Capital social (parts sociales)	177 520	174 465	3,48%	180 539

Compte de résultat	30 juin 2005	31 décembre 2005	Evolutions 30 juin 2006-30 juin 2005	30 juin 2006
Produit net bancaire	188 149	361 924	6,56%	200 483
Résultat brut d'exploitation	87 373	163 402	9,13%	95 351
Coefficient d'exploitation	53,56%	54,85%	-2,10%	52,44%
Résultat courant avant impôt	66 251	128 709	6,90%	70 824
Impôts sur les bénéfices	14 943	36 221	14,97%	17 180
Résultat net	51 309	92 488	4,55%	53 644

II. — Les activités de collecte et de crédit.

Au 30 juin 2006 :

2.1. La collecte. — A fin juin 2006, les encours de collecte incluant les dépôts à vue affichent une progression de 6,21% sur un an glissant, identique à celle de l'année précédente. Ils atteignent 12 190 M€.

Cette croissance s'explique principalement par l'évolution de la collecte monétaire (+16,4%) et de l'assurance vie (+14,3%), malgré la baisse constatée sur l'épargne logement (-4,3%).

— Collecte monétaire : Globalement, la collecte monétaire affiche une évolution de 16,4% sur un an glissant.

En encours moyen, les Dépôts à vue sont en progression de 8,04% par rapport au premier semestre 2005.

L'encours des comptes à terme ont plus que doublé, dynamisés par les offres de DAT progressifs et DAT Boostés.

— Collecte d'épargne traditionnelle : Exceptionnellement, l'épargne traditionnelle est en diminution de 1,39%.

Cette baisse est liée à l'évolution de la fiscalité sur les anciens PEL (intérêts soumis à IRPP si plus de 12 ans, prélèvements sociaux chaque année si plus de 10 ans) qui a donné lieu à un transfert très important des fonds des anciennes générations de PEL vers d'autres produits d'épargne, au premier rang desquels l'assurance vie. L'encours d'épargne logement baisse de 4,29% par rapport à juin 2005.

Malgré la hausse des taux de rémunération, la progression des livrets se ralentit mais reste significative (+5,7% par rapport à juin 2005).

— Collecte de hors bilan : On note une forte performance de ce compartiment dont le volume global s'établit à 4 666,6 M€ affichant une croissance de 9,46%.

L'assurance vie accélère son rythme de collecte grâce notamment au transfert des fonds de l'épargne logement, et atteint un taux de croissance de 14,31%.

Les OPCVM bénéficient toujours de la reprise des marchés financiers (+3,5%).

2.2. Les crédits. — La production de crédits aux particuliers reste sur des niveaux élevés avec une progression des crédits à l'habitat de 7,1% et de 2,3% pour ceux à la consommation.

La production de crédits aux professionnels et aux entreprises accuse par contre un tassement assez sensible pour partie lié à des phénomènes saisonniers.

Au global, la production de crédits est en diminution de 9,5% par rapport à juin 2005

Avec la remontée des taux qui impacte les crédits révisables, mais qui affecte encore peu les taux des crédits à la production, le volume de remboursements anticipés s'est encore accru de 6,6% et a représenté près de 22% du volume des réalisations.

Globalement, les encours de crédits affichent une croissance de 6,3% à 8 456 M€.

La part de marché des crédits, à fin mars 2006, baisse de 1,2 point sur 1 an à 44,2%. Elle affiche cependant un léger redressement par rapport à fin 2005.

III. — Le risque crédits.

L'encours CDL s'établit à 278,0 M€ soit une croissance de 11,3% par rapport à fin juin 2005.

L'encours de crédits progressant moins vite que les encours de CDL, le taux est en progression sur un an. Il se fixe à 3,29% contre 3,14% l'an dernier à la même période. Cet accroissement du taux de CDL concerne l'ensemble des marchés, hormis les entreprises.

Le provisionnement des CDL a été de nouveau renforcé et se fixe à 74,7% soit une évolution de 13,5% de l'encours de provisions par rapport à l'an passé.

Le coût du risque crédits s'établit de ce fait à 19,97 M€.

(En milliers d'euros)	30 juin 2003	30 juin 2004	30 juin 2005	Budget annuel	30 juin 2006
Encours CDL	242	242	250	283	278
Taux de CDL	3,65%	3,32%	3,14%	3,26%	3,29%
Encours provisions	164	175	183	212	208
Variation	11,9%	7,1%	4,7%	15,9%	13,5%
Taux de provisions	67,5%	72,3%	73,3%	75,0%	74,7%
Coût du risque	14,28	11,6	5,86	24,6	19,97

IV. — Les ratios réglementaires.

La Caisse régionale de Crédit agricole mutuel Centre Loire, comme tous les établissements de crédit, est soumise à des normes prudentielles réglementaires instaurées par le Comité de réglementation bancaire. Au 30 juin 2006, la Caisse régionale de Crédit agricole mutuel Centre Loire satisfait pleinement à l'ensemble de ses obligations.

4.1. Le ratio de solvabilité européen. — Les établissements sont tenus de respecter en permanence un ratio de solvabilité de 8%.

Le ratio mesure le rapport entre :

— les fonds propres consolidés au numérateur ;

— l'ensemble des éléments d'actif et de hors bilan, affectés d'un coefficient de pondération variable de 0 à 100% selon le risque de recouvrement.

Le ratio de solvabilité européen s'établit à 12,68% au 31 décembre 2005.

Le ratio prévisionnel au 30 juin 2006 s'établit à 14,02%

4.2. Le coefficient de fonds propres et de ressources permanentes. — Les établissements de crédit sont tenus de respecter un ratio dit « coefficient de fonds propres et de ressources permanentes », qui mesure :

- les fonds propres et les ressources à long terme au numérateur ;
- les emplois à long terme au dénominateur.

Le coefficient mesurant le risque de transformation s'applique à l'ensemble du groupe Crédit agricole, et non pas individuellement à la Caisse régionale de Crédit agricole Centre Loire. Cette disposition résulte de la réglementation qui prévoit une appréciation globale pour les réseaux dotés d'un organe central lorsque celui-ci finance, avec ses ressources, les emplois des autres établissements du réseau. Au plan national, le ratio déclaré à la Commission Bancaire au 31 décembre 2005, sur la base des éléments cumulés Caisses régionales et Crédit agricole SA, ressort à 82%. Il n'y a pas de calcul au 30 juin.

4.3. Le coefficient de liquidité. — Le coefficient de liquidité a pour objet de s'assurer, à tout moment, que les établissements bancaires peuvent honorer leurs règlements dans le mois à venir.

Le coefficient de liquidité calculé sur la base des comptes sociaux est le rapport entre :

- les liquidités à un mois au numérateur ;
- les exigibilités à un mois au dénominateur.

Calculé le dernier jour du mois, il doit être au minimum de 100%.

Tout au long de l'année, la Caisse régionale de Crédit agricole mutuel Centre Loire respectait les normes attachées à ce ratio. Pour la Caisse régionale de Centre Loire, il s'élevait à 129% au 30 juin 2006.

4.4. Les règles de division des risques.

Les établissements de crédit sont tenus de respecter deux rapports :

- L'ensemble des risques encourus du fait des opérations réalisées par un même bénéficiaire ne doit pas excéder 25% des fonds propres ;
- L'ensemble des risques encourus du fait des opérations réalisées par les bénéficiaires dont les concours excèdent 10% des fonds propres ne doit pas dépasser huit fois les fonds propres.

Au 30 juin 2006, la Caisse régionale de Centre Loire respectait ces deux conditions, aucun client n'entrant dans le champ d'application de cette règle.

C. — Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2006.

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la Caisse régionale de Crédit agricole mutuel Centre Loire, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France. Un examen limité de comptes intermédiaires consiste à obtenir les informations estimées nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers, et à mettre en oeuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en France. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Orléans et Paris-La Défense, le 12 septembre 2006.

Les commissaires aux comptes :

Orcom SCC :
Serge Aubailly.

Ernst & Young Audit :
Luc Valverde.